

TRADUIRE ET TRANSLATER.
LA BIBLE DE SEBASTIEN CASTELLION

Marie-Christine GOMEZ-GÉRAUD

La question de la traduction de la Bible pose à coup sûr le problème d'une translation d'un type tout à fait particulier. Ce n'est pas un hasard si, au début de son essai sur la Bible et l'herméneutique contemporaine, Anne-Marie Pelletier déclare vouloir « ignorer le problème de la traduction¹ », affirmant ainsi, sur le mode du silence, que la traduction engage fondamentalement les problèmes de l'interprétation. La lecture des préfaces et de l'apparat critique, qui accompagnent les textes traduits, montre bien que, dans ces textes « de la marge », se définit le plus souvent une posture du traducteur, alors même que la discipline de la version devrait impliquer son effacement².

L'œuvre de Sébastien Castellion, traducteur, mérite sur ce point l'examen. Certes, on associe son nom à celui de Michel Servet, mort sur le bûcher à Genève pour hérésie en 1553, plus volontiers qu'à son œuvre, pourtant considérable et originale, de traducteur. On se souvient mieux de ses appels à la tolérance, au milieu d'un siècle marqué par les passions partisans, que de son patient labeur d'humaniste, soucieux des textes et de leur transmission rigoureuse. Dans le cas particulier du texte biblique, c'est à la fois le sens que le « traducteur » s'efforce d'élucider et le statut spécifique des Écritures qu'il cherche à définir, posant sans détours la question de *l'inspiration divine*.

L'on s'intéresse de nouveau à la Bible, qu'il édita à Bâle, en 1555, chez l'imprimeur Jean Hervage³. Même s'il fit parler de lui, l'ouvrage ne connut aucun succès en son temps, sauf celui du scandale : violemment conquis par les maîtres de Genève et par des lettrés comme Henri Estienne⁴, qui y reconnaissait l'odeur des écuries, il devait se voir rangé pour longtemps au cabinet des curiosités littéraires et lexicographiques, tandis que sa *Biblia*, publiée dès 1551 chez Jean Oporin⁵ et rédigée dans un beau style classique, connut plusieurs nouvelles éditions, jusqu'en plein cœur du XVIII^e siècle⁶. On reconnaît aujourd'hui, et pas seulement dans des milieux littéraires épris d'originalité à tout crin, que le travail biblique de Castellion est d'une réelle valeur, et en premier lieu au plan exégétique⁷. Pour en apprécier la portée, le lecteur peut se référer à deux traductions complètes de l'Écriture, ainsi qu'aux dispositifs d'annotations qui accompagnent les deux traductions.

¹ Anne-Marie Pelletier, *D'âge en âge les Écritures. La Bible et l'herméneutique contemporaine*, Bruxelles, Lessius, 2004, p. 9.

² Sur les nuances à apporter à cette idée à la Renaissance, pour les textes profanes, voir les remarques sur la notion d'« auteur en second » d'Anne-Laure Metzger-Rambach, *Le Texte emprunté. Étude comparée du Narrenschiff de Sebastian Brant et de ses adaptations*, Paris, Champion, sous presse.

³ La *Genèse* a fait récemment l'objet d'une édition chez Droz, Genève, 2003, par J. Chaurand, N. Gueunier, K. Skupien Dekens et M. Engammare. L'édition complète de la Bible de Castellion est sortie chez Bayard à l'automne 2005 : *La Bible : 1555, nouvellement traduite par Sébastien Castellion*, préface P. Gibert et J. Roubaud, notes et commentaires, M.-C. Gomez-Géraud, Paris, Bayard, 2005. C'est dans cette version, dont l'orthographe a été modernisée, que je cite le texte de Castellion.

⁴ Voir Bénédicte Boudou, « Henri Estienne et la traduction par Sébastien Castellion de la Bible en français », *Cité des hommes, cité de Dieu, Travaux en l'honneur de Daniel Ménager*, Genève, Droz, 2003, pp. 523-532.

⁵ Deux traductions partielles avaient précédé cet ouvrage complet : le *Moses latinus*, version latine du *Pentateuque*, date de 1546, et le *Psalterium* est publié en 1547.

⁶ F. Buisson (*Sébastien Castellion. Sa vie et son œuvre (1515-1563)*, Paris, Hachette, 1891), avait recensé une douzaine d'éditions de la *Biblia* (pp. 668-670). La dernière édition date de 1778 (publiée à Londres).

⁷ Voir D. Barthélemy, *Critique textuelle de l'Ancien Testament*, Fribourg, Éditions universitaires, 1982-1992, 3 volumes. À plusieurs reprises, l'exégète relève des leçons établies par Castellion et qui font autorité aujourd'hui.

C'est à partir de ce matériau complexe qu'on abordera ici la notion de « translation ». Au sens premier de « traduction », bien sûr : la *Bible nouvellement tradlatée* nous y autorise pleinement. Ensuite, en convoquant, à partir d'un exemple précis, le texte des « Annotations » dans les deux versions que Castellion donna des Écritures, on envisagera un nouveau type de translation : celui du commentaire en forme de paraphrase qui, à partir d'un verset des Écritures, reprend le texte original dans son mouvement propre, en augmente et en déplace la lettre pour mieux en faire saisir l'esprit. De l'annotation de la *Biblia* latine à l'annotation de la Bible en français, c'est la posture du traducteur que l'on s'efforcera de ressaisir.

La traduction des Écritures : une translation d'un genre particulier

L'on sait que la traduction, à la Renaissance, jouit du statut d'un véritable genre littéraire : les *Arts poétiques* lui consacrent de longues pages, et une recherche comme celle de Glynn P. Norton⁸, publiée naguère, met en relief à la fois la vitalité de l'activité des traducteurs et la réflexion menée sur les problèmes liés au « tant louable labeur de traduyre⁹ ». Cependant, dans le contexte de la Renaissance et du culte des œuvres issues de l'Antiquité gréco-latine, la traduction de la Bible demande un travail autre que celle des grands classiques : la lettre du texte ne recherche pas forcément en premier lieu l'élégance¹⁰. D'ailleurs, en ce qui concerne l'*Ancien Testament*, les particularités de l'hébreu, tant sur le plan de la syntaxe que sur le plan de la rhétorique, permettent-elles l'écriture d'un texte à la fois fidèle et élégant ? Dès la préface du *Moses latinus* (1546), Castellion soulignait que l'approche de la Bible, dans les traductions, rebutait bien des lecteurs érudits, à cause de la rudesse de son style, et il regrettait que « les auteurs d'une littérature au-delà de l'humain, aussi excellents, soient pour ainsi dire bannis de la cité¹¹ ». La faute n'en revient pas à Moïse¹², tant s'en faut ! Du reste, une partie de la longue préface est consacrée à relever ses qualités d'écrivain : non seulement Moïse est capable de moduler son style en fonction du genre où il s'exprime (narration, histoire, poésie, discours), mais il connaît tous les procédés de la rhétorique et excelle en tout. Un cantique comme celui d'*Exode* 15 vaut mieux que toute la poésie de Pindare et d'Horace ; il est même déclaré supérieur à Homère. Dans ces conditions, ce qui empêche la lecture du texte biblique, ce n'est pas sa rugosité propre, ou même une faiblesse rhétorique qui resterait à prouver, mais l'impéritie du traducteur qui, pour mener à bien sa tâche, devrait respecter et rendre « les qualités du texte initial¹³ », alors qu'il se contente trop souvent d'en calquer les mots. La traduction n'est donc pas seulement translation d'un idiome en un autre, mais transfère des caractéristiques stylistiques et rhétoriques du texte original, ce qui suppose leur adaptation intelligente à la langue du lecteur visé. Aux antipodes d'une stricte traduction *ad verbum*, Castellion refuse de recourir à un calque servile qui défigurerait le texte initial, tout en prétendant en rendre la saveur¹⁴. Chaque langue, explique-t-il, possède ses *efficacitates* propres : au

⁸ *The Ideology and language of translation in Renaissance France and their humanist antecedents*, Genève, Droz, 1984. Voir aussi Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole. Étude de rhétorique réformée*, Paris, Champion, 1992, pp. 767-808 : « La traduction des textes latins (et grecs) en français devient assez fréquente, et trouve, dans l'intention de diffuser avec la connaissance des textes les idéaux humanistes, une justification idéologique et littéraire suffisante pour que la traduction puisse prendre une pleine conscience de sa dignité et en vienne à fonder ses prétentions rhétoriques et stylistiques » (pp. 767-768).

⁹ Joachim du Bellay, *Défense et illustration de la langue française*, éd. Louis Terreaux, Paris, Bordas, 1972, p. 31.

¹⁰ Dans la lettre dédicatoire à Édouard VI, roi d'Angleterre, qui préface la *Biblia*, S. Castellion décrit ainsi la langue des Évangiles, au fil d'une réflexion sur le travail du traducteur : *videmus Evangelii arcana nobis tradita esse verbis impolitis, et media indoctorum plebe desumptis, ne quid inde hominum eloquentiae tribueretur*.

¹¹ Préface au *Moses Latinus*, 1546 : « tam excellentes scriptores extra humaniorum, ut vocant, litterarum quasi civitatem relegare ».

¹² On attribuait à Moïse l'écriture de l'intégralité du Pentateuque.

¹³ O. Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op. cit., p. 191.

¹⁴ Il faudrait envisager ici toute la querelle qui opposa Castellion à Théodore de Bèze sur la question des hébraïsmes. Castellion s'éloigne le plus souvent de la lettre pour clarifier le sens par une transposition. Voir son argumentation

traducteur revient le devoir de les mettre en œuvre quand il passe d'une langue à l'autre.

On ne s'étonnera donc pas de voir l'érudit bâlois dépouiller en général sa traduction d'hébraïsmes, comme l'infinitif absolu ou le génitif dit hébraïque à valeur superlative. Ainsi le verset de *Job* (6, 2) : « Plût à Dieu que mon impatience avec mon méchef fût mise et pesée tout en une balance¹⁵ » fait disparaître l'infinitif absolu *šāqôl yišāqêl* (litt : « peser on pesait »), au profit d'une formulation équilibrée qui ne heurte pas les oreilles françaises. De même, au Psaume 115,16, l'expression « Le Seigneur a le ciel, il a le ciel » ne reproduit pas exactement le génitif hébraïque *ha-šamayim šamayim la-yhwh*, (litt : « les cieux des cieux au Seigneur ») : la répétition et le rythme de la séquence sont travaillés en vue d'une rhétorique de la louange¹⁶.

La conscience de la mise en valeur de la langue source au cœur même de la langue cible suscite de nombreuses adaptations intéressantes. On en retiendra ici un seul exemple. On peut lire en *Michée* 1, 4 : « et dessous lui fondront les montagnes, et les vallées se fendront ». La traduction présente une paronomase (fondront... fendront), qui ne s'explique pas par l'imitation des caractéristiques stylistiques du texte d'origine. Les deux verbes du texte hébreu : *mâšas'* (fondre, se dissoudre) et *bâqa'* (hithpaël : se fendre) n'ont de fait aucune ressemblance au plan des sonorités¹⁷. Mais il s'agit ici de mettre en place le procédé susceptible de transposer le rythme du texte prophétique. En un mot, l'effet stylistique, à l'arrivée, n'a rien de gratuit : il trouve sa justification dans la langue qui accueille le texte traduit¹⁸.

L'on comprend dès lors concrètement la déclaration figurant dans la préface du *Psalterium*, édité en 1547. Castellion déclarait regretter « de ne pouvoir, comme il le faudrait, traduire en vers lyriques tout le livre des Psaumes¹⁹ ». À ses yeux, la traduction des Écritures suppose de solliciter toutes les ressources de l'art de l'écrivain. Dans la lettre dédicatoire à Édouard VI, roi d'Angleterre, qui figure au seuil de sa traduction latine de la Bible, Castellion décrit en ces termes son office de « traducteur » :

Ego operam dedi, ut fidelis et latina, et perspicua esset haec translatio, quoad ejus fieri posset, ne quem deinceps orationis obscuritas, aut horriditas, aut etiam interpretationis infidelitas, ab horum librorum lectione revocaret. Sed perspicuitatis et fidelitatis potissimam rationem duximus. Nam quod ad latinitatem attinet, est oratio nihil aliud quam rei quaedam quasi vestis, et nos sartores sumus²⁰.

Fidélité et clarté, tels sont les critères qui guident le travail de l'érudit²¹. Il n'en reste pas

dans la *Defensio suarum translationum Bibliorum, et maxime Novi foederis*, Bâle, J. Oporin, 1562, p. 17 : « in eis [hebraïsmis] hoc incommodi esse dico, quod Lector aut autorem saepe non magis intelligit, quam si ignota lingua loquatur. » (ce qui est gênant, dans les hébraïsmes, c'est que bien souvent, le lecteur ne comprend pas mieux l'auteur que s'il lui parlait une langue inconnue).

¹⁵ L'orthographe des citations et des textes joints en annexe est modernisée et reproduit celle de mon édition (Bayard, 2005).

¹⁶ L'effet est d'autant plus intéressant que les traductions traditionnelles conservaient l'hébraïsme : LXX : *ho ouranos tou ouranou tô kuriô*. *Vulgate* : *caelum caeli Domino*. La *Biblia Latina* opère ici sur le même mode que la Bible en français : *qui coelum, qui Jova coelum habens*.

¹⁷ La *Biblia* propose pour ces deux verbes : *liquescant... findentur*. L'effet de paronomase n'est cultivé que dans la Bible en français.

¹⁸ C'est pourquoi l'érudit ne rend pas systématiquement les effets de style qu'on peut identifier dans le texte d'origine. Pour le chapitre 6 de *Job*, il renonce à reproduire le rythme du verset 6, 12 scandé par *'im* (si...si), ainsi que le chiasme du verset 2.

¹⁹ F. Buisson, *Sébastien Castellion, op. cit.*, p. 316.

²⁰ *Sebastianus Castalio Eduardo sexto... Biblia*, Jean Oporin, 1551, n. f., a2 (j'ai mené le travail en sorte que cette traduction soit fidèle, en bon latin et limpide, autant qu'il est possible, afin que l'obscurité du discours, sa rudesse ou même une interprétation infidèle ne viennent détourner de la lecture de ces livres. Mais c'est surtout à la clarté et à la fidélité que nous avons songé. En effet, pour ce qui concerne le beau latin, le discours n'est rien d'autre, en quelque sorte, qu'un vêtement, et nous sommes les tailleurs).

²¹ Cette déclaration a poussé F. Buisson à voir dans la pratique de traducteur de la Bible de Castellion un tournant à partir de 1551, date de la publication de la *Biblia* (voir *Sébastien Castellion, op. cit.*, p.320). Castellion s'intéresserait de moins en moins au style des auteurs qu'il traduit, et partant, aussi, au sien propre dans ses traductions. Il semble

moins que le traducteur, d'une manière tout à fait significative, compare son office à celui du tailleur qui ajuste la langue, comme on ajuste un vêtement ; il ne saurait modifier le corps du texte, si toutes les garanties de fidélité sont respectées, mais il a le pouvoir de le faire paraître plus ou moins aimable. Au cœur même de l'entreprise de traduction, il y a la place pour une rhétorique du bien dire, susceptible de mettre en relief le texte traduit.

Une telle théorie de la traduction engage nécessairement la conception que le « traducteur » se fait du « texte inspiré ». Suivant la formule de Ferdinand Buisson qui souligne ici l'originalité de Castellion, il « traite la Bible, non comme un livre humain, mais comme un livre dont la lettre est humaine et la pensée divine²² ». Il faut comprendre, écrit Castellion dans l'avertissement ouvrant sa Bible française, qu' « ainsi que l'homme est fait du corps et de l'âme, tellement que le corps est le logis de l'âme, ainsi les saintes écritures sont faites de la lettre et de l'esprit, tellement que la lettre est comme une boîte, gosse, ou coquille de l'esprit ». La traduction dès lors, s'affranchit de la lettre ; elle devra même privilégier une traduction orientée vers le génie propre de la langue du lecteur, pour son service.

Et, à n'en point douter, l'essentiel est dans cette prise en compte du lecteur, dont il faut réveiller l'intérêt pour le texte biblique. Les qualités d'écriture mises en œuvre par le traducteur ne sont donc jamais d'ordre strictement esthétique : elles sont au service de la lecture. Si l'on retient l'idée admise que le traducteur est un passeur, il est aussi un guide qui sait aplanir les difficultés du chemin. C'est à partir de cette remarque que l'on peut comprendre comment la *Biblia* si élégante dans sa latinité, précède, dans un projet cohérent et nullement différent, la *Bible* de 1555, destinée à un tout autre public que les lecteurs épris de beau latin. De la *latinitas* à la langue courante, c'est toujours la recherche du trait pertinent dans la langue d'arrivée que cherche à saisir Castellion.

« Quant au langage français, déclare Castellion au seuil de sa traduction, j'ai eu principalement égard aux idiots²³, et pourtant ai-je usé d'un langage commun et simple, et le plus entendible qu'il m'a été possible²⁴ ». Cette Bible, à l'usage de ceux qui ne connaissent pas les langues classiques, pose clairement le problème de la translation, au cœur de la traduction. Comment rendre compréhensible à tous – car la Parole de Dieu n'est pas réservée à quelques uns²⁵ – un texte rédigé dans un espace et un temps si éloignés du lecteur français du XVI^e siècle ?

Au reste, afin que vous sachiez combien on se peut fier à ma translation, ou s'en défier, il faut entendre qu'il y a en la Bible beaucoup de difficultés, les unes ès mots, les autres au sens, et les autres en tous deux. Quant à la difficulté qui gît ès mots, elle est ou en un mot tout seul ou en une sentence composée de plusieurs mots. Quant aux mots à part, la difficulté est le plus souvent en ceux qui signifient choses desquelles il est peu souvent fait mention, ou desquelles il est seulement fait mention, en telle sorte que par la sentence on ne peut savoir que c'est : comme sont la plupart des noms des arbres, herbes, et bêtes. Item, ès mots des ouvrages des hommes, desquels ouvrages la façon se change par succession de temps, ou est diverse en diverses nations : comme sont les habillements, et vaisseaux, et outils. De tels mots maintes fois nous ne savons bonnement qu'en dire, non plus que d'ici à mille ans on ne saura que veut dire paletot, casaquin, vertugalle, martingalle, mandoce, pistolet, et tels autres, si la façon en change, et qu'on ne les trouve sinon en écrit, beaucoup moins si la langue française se perd comme l'hébraïque et autres, tellement qu'elle ne soit plus qu'en papier et encre.

plutôt que la matière des préfaces a changé. La préface du *Moses latinus* déclinait abondamment les qualités littéraires de Moïse ; celle du *Psalterium* est moins prolixe sur les mérites de David ; la lettre dédicatoire à Édouard VI dans la *Biblia*, ne s'intéresse plus qu'à la clarté et à la fidélité. Pour autant, l'examen complet des deux traductions de la Bible fait valoir que Castellion n'a jamais cessé de concevoir sa tâche de traducteur comme un office d'écrivain, pour qui le style n'avait rien de secondaire.

²² F. Buisson, *Sébastien Castellion, op. cit.*, p. 316.

²³ C'est-à-dire les gens qui ne connaissent ni le latin, ni le grec, ni, *a fortiori* l'hébreu.

²⁴ *Bible nouvellement translâtée*, Jean Hervage, 1555, Avertissement touchant *cette translation*, n. f.

²⁵ Castellion rejoint la tradition humaniste et réformée dans ce désir de faire lire à tous les Écritures. Voir pour exemple la *Paraclesis*, qui servit de préface à la première édition du *Nouveau Testament* traduit par Érasme (Érasme, *Œuvres choisies*, trad. et annotation par J. Chomarat, Livre de Poche classique, 1991, pp. 450-451) et les textes réunis par Cl. Longeon, *Premiers combats pour la langue française*, Livre de Poche classique, 1989, pp. 103-108.

À défaut de pouvoir élucider toutes les difficultés d'un texte aux ombres nombreuses, en particulier dans les livres prophétiques²⁶, Castellion se donne pour tâche de ne pas obscurcir le sens quand on pourrait éviter bien des difficultés d'approche du texte, au moins auprès du public des « idiots ». Ses procédés sont bien connus : refus des termes trop savants, adaptation des réalités du Proche-Orient ancien à celles que connaît le lecteur potentiel au prix parfois d'approximations, recherche d'un style aisé qui privilégiera, dans les passages narratifs au moins, les tours de la langue ordinaire²⁷.

Le processus de translation est donc d'une double nature : il s'agit bien sûr de transposer le texte d'une langue en l'autre, mais il faut encore transposer des réalités appartenant au milieu de rédaction du texte biblique à l'univers du lecteur, contemporain du traducteur. Sans cette translation d'un nouveau genre, le lecteur risquerait de se perdre dans le labyrinthe de mots inconnus qui décourageraient sa progression dans le texte.

Pour autant, Castellion ne cherche pas à « déshistoriciser » le texte biblique. Bien au contraire. Il n'est, pour s'en convaincre, que de considérer les ajouts qu'il pratique sur le texte biblique, pour la plus grande intelligence du lecteur. Dès la seconde édition de la Bible latine, en 1554, puis dans la Bible en français, il comble les manques du texte biblique en matière historique par des extraits des *Antiquités judaïques* et de *La Guerre des Juifs*, de l'historien Flavius Josèphe, qu'il adapte librement²⁸ :

Cela n'ai-je pas fait, explique-t-il, afin que ce que j'y ai ajouté soit tenu pour sainte écriture ; mais mon intention a été de contenter ceux qui voudraient bien savoir les faits dudit temps, vu qu'il y a eu de grands changements en la communauté des Juifs, et que les Juifs durant ce temps-là furent assujettis aux Romains, sous lesquels Christ fut crucifié, la connaissance desquelles choses sert pour entendre l'écriture.

Le propos est en premier lieu didactique – et l'on reconnaît bien, en Castellion, le pédagogue qui rédigea les *Dialogi sacri*, à l'usage des jeunes étudiants, pour enseigner le latin et la sainte Écriture²⁹. Mais il révèle une conscience forte de l'Histoire où s'enracine la Bible, et où prend chair le Christ. La manière, d'ailleurs, dont l'érudite utilise Flavius Josèphe mérite à cet égard d'être remarquée. Loin de suivre scrupuleusement l'historien dans les méandres de sa chronique, le traducteur tranche à l'envi dans le texte source, et supprime tout ce qui ne sert pas immédiatement son propos : informations géographiques et botaniques, intrigues de palais un peu lestes, passages où l'historien révèle ses sources ou commente sa méthode. Dans la dernière section qui ferme le « Vieux Testament », Josèphe n'est sollicité que pour mieux éclairer les conditions historiques de l'avènement du Christ. Il suffit d'observer comment le rythme de la narration se ralentit dans les chapitres consacrés au récit du règne d'Hérode, relaté dans les livres

²⁶ Castellion avoue parfois son incapacité à élucider honnêtement le texte. Il précise alors dans une note marginale : « Je n'entends point ce passage ».

²⁷ Ces éléments sont abondamment étudiés par F. Buisson, *Sébastien Castellion, op. cit.* (pp. 323 et sq.) et dans la préface à l'édition de la Genèse (Droz, 2003). Voir aussi mon article « Quand la Bible parle aux 'idiots', Sébastien Castellion et ses deux traductions de l'Écriture », dans *Langues et identités culturelles dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles*, actes du colloque international organisé à Nancy, 13, 14, et 15 novembre 2003, dir. M.-S. Ortola et M. Roig Miranda, Nancy, Université Nancy 2, 2005, vol. 2, pp. 217-228.

²⁸ On trouvera donc, insérés après le quatrième livre d'Esdras (apocryphe habituellement appelé 2 *Esdr*) et avant les livres des Maccabées, des extraits du XI^e livre des *Antiquités judaïques*. Après les livres des Maccabées et le Nouveau Testament, ce sont les livres XIII à XVIII des *Antiquités judaïques* qui sont ainsi donnés en anthologie. Parfois sont entrelacés des passages de la *Guerre des Juifs*. Cette pratique de l'utilisation de l'historien juif dans la Bible n'est pas particulière à Castellion. La *Bible historique* de Pierre Comestor, en particulier, citait abondamment l'historien juif et, dans la première moitié du XVI^e siècle, les Bibles à concordances l'admettaient auprès des livres canoniques, pour sa valeur historique.

²⁹ *Dialogorum sacrorum ad linguam simul et mores puerorum formandos, libri IV*, Medinae, Apud Adrianum Gemard, 1551: « Hos dialogos [...] composuimus, ut pueri haberent, unde eadem opera, et mores Christianos, et orationem Latinam discerent » (nous avons écrit ces dialogues afin que les enfants, à partir d'un seul ouvrage puissent à la fois apprendre les mœurs chrétiennes et le latin). Voir l'édition des *Dialogues sacrés* par D. Amerhdt et Y. Giraud, Genève, Droz, 2004.

XVII et XVIII des *Antiquités judaïques*, quand approche le moment solennel de l'Incarnation, centre de l'histoire du salut³⁰, pour comprendre quelle fonction le traducteur assigne au texte historique.

Ainsi brièvement examinés, les principes de Castellion apparaissent comme orientés vers un seul et même but : le service du lecteur. Et ce n'est pas un vain mot, un *topos* facile de préfacier. Quand il traduit la Bible, Castellion ne cherche pas à en montrer les qualités esthétiques pour elles-mêmes : la quête de la juste expression s'opère, dans le respect du texte biblique, pour ouvrir au lecteur le chemin des saintes Écritures. C'est ce seul souci qui détermine sa manière de traduire. Il sera cicéronien avec les latinistes, et commun avec les « idiots ».

L'Annotation comme translation. Que reste-t-il des Écritures ?

L'opération de « translation », dans les deux Bibles de Castellion, passe aussi par l'appareil des annotations, qui fait suite au texte des Écritures. Si elles présentent, au moins dans la Biblia, un copieux apparat, en revanche, les marges du texte sont bien peu chargées de renvois ou de commentaires. En dehors des manchettes qui aident le lecteur à se repérer dans le fil des chapitres, on verra se dévider quelques explications de termes hébreux³¹, renvois ou brefs développements, introduits quand le texte original est trop elliptique pour être compris sans peine. C'est aussi dans la marge que Castellion avoue de loin en loin, devant des fragments restés obscurs : « je n'entends point ce passage ». Lui qui, dans l'avertissement précédant sa Bible, avouait qu'il n'avait « pas l'esprit prophétique³² », souligne aussi quelle est sa spécificité de traducteur, face aux nombreux commentateurs de la Bible, et Calvin en tout premier lieu : « [Je] ne touche guère en mes annotations les choses spirituelles, sinon en tant qu'il est besoin pour entendre le train et suite du propos ». Cette méfiance de Castellion ressentie contre la force d'un propos qui pourrait être tenu pour dogme, est d'ailleurs illustrée dans l'avertissement qui ouvre sa Bible :

...si ne veux pas encore qu'on croie follement à mes raisons, car maintes fois il y a en nous de l'ignorance, et cuidons nos raisons être bonnes, et si ne le sont pas. Parquoi ceux qui ès choses spirituelles trouveront mieux, ils pourront bien laisser mes annotations et se servir de la translation toute nue.

Loin de chercher à reconquérir l'espace des annotations pour en faire le lieu d'une lecture personnelle du texte, le « traducteur » restera le passeur qui fait accéder au texte sans décider de son sens ultime. Il s'agit bien d'annotations et pas de commentaires, d'appuis pour la lecture et non d'interprétations. Le philologue refuse de jouer au théologien. Ce faisant, il semble qu'il se situe dans le droit fil de la tradition érasmienne des *annotationes*, qui privilégie le discours philologique, alors que « la paraphrase érasmienne représente en quelque sorte la contrepartie spirituelle de ses *Annotations*³³ ».

³⁰ De la même manière, l'usage de l'image, dans le corps des annotations, favorise la représentation des *realia* de l'univers biblique. Les gravures donnent à voir le sanctuaire, les instruments du culte, « l'accoutrement du grand prêtre », tels que les décrit le *Livre de l'Exode*, ou bien encore le Temple de Salomon, évoqué en détail au *Premier livre des Rois*. Il s'agit encore une fois de prendre au sérieux le texte biblique, dans son aspect concret. Une seule gravure n'a pas de fonction historique : c'est celle de la vision d'Ezéchiel (chapitre I). L'image remplit cependant la même fonction illustrative : elle prend le relais du texte pour permettre au lecteur la représentation de l'indescriptible.

³¹ Exemple en *Ruth* 1,20 : « Ne m'appellez pas «Noémi, appelez-moi «Mara, car le Tout-Puissant m'a mise en grande tristesse ». En marge : « c. plaisante. » ; « d. amère et triste ».

³² Sans doute cette remarque est-elle formulée sur le mode ironique, comme une allusion implicite à Calvin et à ses proches, surtout après l'affaire Servet, condamné pour hérésie.

³³ Irena Backus, « L'influence de l'exégèse d'Érasme sur le milieu calvinien à Genève », *Érasme et les théologiens réformés*, Actes du Colloque international. Maison d'Érasme à Bruxelles-Anderlecht 24 avril 2004, éd. Émile M. Braekman, Bruxelles, Société Royale d'Histoire du Protestantisme Belge, volume du centenaire 1904-2004, Collection des études historiques, n° 11, 2004, p. 130.

L'annotation sur le chapitre 6 du livre de Job, l'une des plus développées dans l'ensemble du texte de l'Ancien Testament dans la *Bible nouvellement traduite*, montre cependant comment l'érudit hésite entre l'annotation et la paraphrase – nouvelle modalité de la traduction.

On remarquera d'abord qu'entre la Bible latine et la version française, le dispositif s'est allégé de son impressionnant appareil philologique, conformément à ce que le traducteur avait annoncé dans les liminaires :

Or quant à ce que ès annotations je n'ai pas rendu raison de ma traduction en certains lieux, comme j'ai bien fait en la latine, je l'ai fait à cause qu'il m'y eût fallu mettre beaucoup de mots ébriés et grecs et latins, et j'écris ici pour les Français, qui n'ont que faire de ces langues tant étranges.

De fait, la justification de la traduction du verset 6,7b (« ce me serait bien assez pour mon pain ») par une correction du texte hébraïque disparaît de la version française³⁴. Contrairement à nombre de ces « annotations », qui éclaircissaient un aspect du texte resté difficile, celle que Castellion consacre au sixième chapitre de Job, relève du genre bien codifié de la paraphrase. Cet aspect est encore plus sensible dans la version en français. On remarque de fait la disparition de l'incise *inquit Jobus*, qui relançait le discours après la correction philologique. Il fallait, conformément au genre de la paraphrase, replacer le lecteur dans une méditation continuée du texte de Job, assumée à la première personne³⁵. Elle n'a plus d'intérêt dans la version française qui ne pratique pas l'exkursus savant, et favorise du coup encore mieux l'entrée dans le ressassement prolongé des plaintes de Job : en effet, une seule expression, sous forme d'incise explicative (« laquelle chose on pourra ainsi entendre »), vient se glisser dans le texte et en altérer un instant le déroulement. Le décalage momentané est d'autant plus sensible que la paraphrase qui épouse le style direct du texte biblique introduit un brouillage entre le *je* du locuteur biblique Job, et le *je* du traducteur Castellion, entre le *vous* du texte source (les amis de Job) et le *vous* des lecteurs. L'aménagement de l'annotation, revue suivant les critères d'énonciation propres au genre de la paraphrase, donne l'impression d'une longue lamentation adressée au lecteur, au style direct et dans des termes immédiatement compréhensibles. C'est sur le mode de la communication directe que Castellion réécrit le texte de sagesse, conformément à une tradition littéraire en usage.

Au fur et à mesure que l'opération de traduction du texte traduit en paraphrase favorise la relation entre traducteur et lecteur rapprochés par le dispositif énonciatif, le souffle du texte biblique connaît une altération sensible, et tout d'abord, par la procédure d'explicitation. Le désir de mort, exprimé par Job en d'autres lieux (en particulier en 10,18-19) d'une manière plus brutale, n'apparaît dans le chapitre 6 qu'au détour du verbe « défaire³⁶ ». L'annotation en forme de paraphrase, dans son désir d'élucidation, force abondamment un trait que les Écritures évoquaient sur le mode allusif, sans que fût toutefois affaiblie la violence du sentiment de Job ; elle signe aussi la réappropriation du texte, selon les règles d'exercice de la paraphrase, quand le commentateur laisse échapper un propos plus stoïcien que juif : « Et si ne devez pas penser quand je souhaite la mort, que je sois trop douillet et faible ».

En second lieu, au jeu de l'annotation développée s'affaiblit la densité du texte. Le violent dispositif des images, si brutales dans leur juxtaposition première, se voit érodé au profit d'une

³⁴ Voici le texte de l'annotation latine qui justifie la correction de *kidvèy* (comme les maladies) par *kèdèy* (suffisant) : « Quod autem interpretatus sum, Mihi pro victu satis esset : legitur YWDK pro YDK, alioquin insipida esset sententia » (sur le fait que j'ai traduit « ce me serait bien assez pour mon pain », il faut lire *kèdèy* au lieu de *kidvèy*, sans quoi la phrase n'aurait pas de sens. La *Vg* disait *prae angustia cibi mei sunt*).

³⁵ I. Backus, « L'influence de l'exégèse d'Érasme... », art. cité, p.130, décrit justement en ces termes la paraphrase érasmiennne : « Les paraphrases néo-testamentaires érasmiennes gardaient la personne et la voix de l'auteur du texte tout en transformant, en réorganisant et en commentant ce dernier. De l'exercice scolaire qu'elle était dans l'Antiquité, la paraphrase se transforma ainsi en un commentaire sophistiqué : elle permettait au périphrase d'infléchir le propos de son texte sans y attirer indûment l'attention. Le point de vue du commentateur se confondant ainsi avec celui du texte biblique, le sens de ce dernier pouvait être transformé alors que le texte paraphrasé gardait sa forme biblique, bien qu'amplifiée. »

³⁶ Traduisant l'hébreu *bāca'*, « couper, retrancher, supprimer ». La *Biblia* traduit par *conficere*.

prose plus lisse, chevillée avec soin, qui multiplie les éléments de liaison. La cascade des interrogations rhétoriques aux versets 5 et 6, par exemple, trouve une cohérence visible dans la paraphrase qui substitue la copule à l'asyndète, l'explicitation au silence :

6,5-6 : Un âne sauvage recane-t-il auprès de l'herbe ? ou si un bœuf beugle auprès de sa mélange ? Mange-t-on choses mal savoureuses sans sel ? ou s'il y a saveur au blanc d'un œuf ?

ANN. quand un âne sauvage recane, il est bon à voir qu'il n'a pas de la pâture ; autant en dis-je d'un bœuf, car ce ne sont pas bêtes qui se plaignent sans cause. Pareillement, vu que maintenant je me complains, ne cuidez pas que je le fasse sans grand mal.

Au moment même où il fait affleurer la cohérence du discours de Job et l'économie concertée des images, le traducteur affaiblit donc aussi la puissance d'un cri, ici matière du chapitre. Ce que savait la traduction, dans sa rigueur, l'annotation le perd donc.

Enfin, on s'arrêtera sur la glose des versets 15-17 et sur les curieux aboutissements de l'exercice de translation.

15-17 un bié passant par un canal, embruné de glace, caché dessous la neige, lequel, quand il est échauffé se défait, et sentant la chaleur s'en va de son lieu.

ANN. comme si une rivière venait à être embrunie et couverte de glace, puis qu'il tombât une neige dessus qui engardât la glace de s'épaissir, tellement qu'il ne faudrait qu'un peu de chaleur pour la fondre et faire courir la rivière comme devant. Car si des passants venaient à celle rivière et touchaient la glace, comme l'on fait communément, et la sondaient à tout des bâtons ou à tout les pieds, ils la trouveraient trop frêle pour les porter.

L'image du torrent gonflé par la neige, puis tari au temps d'été³⁷, n'a pas été rendue par le savant, natif du pays du Bugey. L'annotation révèle ce que la traduction, dans sa rigueur, laissait peut-être discrètement dissimulé : une difficulté à se représenter à soi-même, en premier lieu, les réalités étrangères. L'hiver d'ici a eu raison des saisons du Proche-Orient. A moins qu'une fois encore, la translation aille au bout de son objet : le traducteur aurait alors cherché, non plus à expliciter, mais à transposer, prenant le même risque de décalage que lorsqu'il se voit affronté, dans ses traductions, à des désignations dont les référents n'ont aucune existence dans l'univers assumé par la langue cible.

L'annotation sur le chapitre 6 de Job rompt, de toutes manières, avec les habitudes de Castellion : sans être un hapax véritable, elle reste marginale dans l'ensemble de ses traductions bibliques. La double pratique de la translation, dans l'exercice de la traduction d'une part, dans la pratique de l'annotation à valeur de paraphrase d'autre part, éclaire finalement l'humanisme philologique selon Castellion. Tendue vers le service du lecteur dans ses traductions, il recherche avant tout la limpidité, la voie aisée où faire passer son lecteur pour être en tout « entendible ». Le souci du style sera toujours subordonné à l'intelligence des Écritures, mais il servira aussi à conduire le lecteur vers une expérience du bonheur de lire. Erudit expert dans les langues de l'Écriture, Castellion ne recourt qu'occasionnellement à la pratique d'une annotation en forme de paraphrase, sans doute parce que c'est au coin du commentaire que se profile une posture interprétative qui a tôt fait de dériver vers l'affirmation tranchée – dont se garde toujours le philologue. Autant il traque le sens de la lettre, en révisant des leçons admises mais contestables, autant il laisse le lecteur s'établir dans un face-à-face personnel avec le texte de la Bible, entrevu dans la nudité d'une traduction qui voudrait laisser parler la Parole. C'est à ce dernier service que vise toute sa pratique de la translation.

³⁷ Au verset 17, « s'en va » traduit le verbe *dā'ak*, au niphāl, « être éteint, être asséché ».

Annexes

Bible nouvellement traduite. *Job* chapitre 6

1 Alors Job répondit en cette manière : 2 Plût à Dieu que mon impatience avec mon méchef fût mise et pesée tout en une balance, 3 car il serait bien plus pesant que l'arène de la mer, en sorte que les paroles me faillent. 4 Car les flèches du Tout-Puissant sont en moi, dont leur venin boit mon haleine, et combattent contre moi les épouvantements de Dieu. 5 Un âne sauvage recane-t-il auprès de l'herbe ? ou si un bœuf beugle auprès de sa mélange ? 6 Mange-t-on choses mal savoureuses sans sel ? ou s'il y a saveur au blanc d'un œuf ? 7 Ce que je refusai de toucher, ce me serait bien assez pour mon pain. 8 Plût à Dieu que ce que je demande advînt, et que Dieu m'octroyât ce de quoi j'ai désir, 9 et me voulût briser, et lâcher sa main et me défaire. 10 Ce me serait même un soulas, et m'égoutterai en la douleur, quand il n'épargnerait rien, tant s'en faut que je refuse les paroles du Saint. 11 Qui est ma force, que je puisse durer ? ou qui sera ma fin, que je puisse avoir l'esprit patient ? 12 Ai-je force de cailloux ou corps d'acier ? 13 Ne m'aidé-je pas ? et toutefois je ne profite rien. 14 Les affligés, auxquels leurs amis font du bien, laissent bien la crainte du Tout-Puissant. 15 Mes frères déçoivent comme un bié, comme un bié passant par un canal, 16 embruné de glace, caché dessous la neige, 17 lequel, quand il est échauffé se défait, et sentant la chaleur s'en va de son lieu. 18 Les passants qui cherchent leur chemin perdent leur temps d'y venir et meurent de fâcherie, 19 comme ainsi fût qu'ils regardaient pour aller à Thema, ou s'attendaient d'avoir chemin tirant en Saba.

Bible nouvellement traduite. Annotations sur *Job* 6

Plût à Dieu que mon impatience.) Il vous semble que je n'endure pas ma douleur assez patiemment ; mais si la grandeur de la douleur qui me presse était comparée avec mes plaintes, la douleur se trouverait sans comparaison plus grande que la plainte, tellement que je ne le saurais dire. Car Dieu me presse fort âprement, laquelle chose on pourra ainsi entendre : quand un âne sauvage recane, il est bon à voir qu'il n'a pas de la pâture ; autant en dis-je d'un bœuf, car ce ne sont pas bêtes qui se plaignent sans cause. Pareillement, vu que maintenant je me plains, ne cuidez pas que je le fasse sans grand mal. Davantage, vu que vous voyez que je souhaite la mort, vous pouvez bien penser qu'il y a quelque grande cause qui fait que la mort (qui est une chose tant amère) me plaît. Car si une viande maussade, comme serait le blanc d'un œuf, combien que ce soit une viande, toutefois sans sel n'est pas trouvée bonne, combien moins sont savoureuses à la bouche celles qui naturellement sont amères ? Que si vous voyiez quelqu'un avoir faim de manger quelque morceau amer, sans point de faute vous jugeriez qu'il y a quelque cause qui sale et adoucit l'amertume. Or est-il ainsi que je désire la mort, chose la plus amère qu'on sache, et laquelle paravant je craignais ; voire la désire autant qu'un qui a faim désire du pain. Dont il faut entendre que ma douleur est si grande qu'elle surmonte l'amertume de la mort, et la sale et assaisonne de telle sorte qu'elle la me fait sembler douce. Que si Dieu se courrouçait tellement contre moi qu'il me fît mourir, ce serait mon pain ; et tant s'en faut que j'aie peur des paroles et tensemments de Dieu, que je voudrais qu'il me battît non pas de paroles, mais de mort. Et si ne devez pas penser quand je souhaite la mort, que je sois trop douillet et faible ; ce n'est pas ma faiblesse, mais le fardeau de la douleur, qui me presse tellement que, combien que je fasse mon devoir, toutefois je suis contraint de tomber dessous. Pour tant ne se devrait-on pas ébahir si, en un si grand mal, j'oublie la crainte de Dieu, vu que ceux qui sont tourmentés de quelque grand mal le font bien, quelque soulagés qu'ils soient de leurs amis, car la douleur surmonte leur patience. Mais moi, je n'ai pas seulement des amis qui me consolent, car vous qui êtes mes frères et amis ne me soulagez point, ains m'abusez, comme si une rivière venait à être embrunie et couverte de glace, puis qu'il tombât une neige dessus qui engardât la glace de s'épaissir, tellement qu'il ne faudrait qu'un peu de chaleur pour la fondre et faire courir la rivière

comme devant. Car si des passants venaient à celle rivière et touchaient la glace, comme l'on fait communément, et la sondaient à tout des bâtons ou à tout les pieds, ils la trouveraient trop frêle pour les porter. Et pour tant ils y seraient venus pour néant, de quoi ils seraient tous fâchés, et ne pourraient passer pour aller là où ils voudraient, comme serait en Theman ou en quelque autre pays. Ainsi me faites-vous comme ferait celle rivière, et n'êtes pas vrais amis, vu que, voyant mon mal, vous avez peur et êtes inconstants. Si est-ce que vous n'avez pas cause de craindre, car je ne vous demande rien